



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre d'histoire sociale du XXe siècle

CHS

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Centre National de la Recherche Scientifique





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES. Elle a été accompagnée d'une appréciation d'ensemble. NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : **Centre d'histoire Sociale du XXe siècle**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A+	A+	A	A



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Centre d'histoire sociale du XXe siècle
Acronyme de l'unité :	CHS
Label demandé :	
N° actuel :	UMR 8058
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Michel PIGENET
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Michel PIGENET

Membres du comité d'experts

Président :	M. Philippe NIVET, Université de Picardie, Amiens
Experts :	M ^{me} Catherine BRICE, Université Paris-Est Créteil
	M. Romain HURET, Université Lyon 2 (représentant du CoNRS)
	M. Raphaël LOGIER, IEP, Université de Provence
	M. Yannick MAREC, Université de Rouen (représentant du CNU)
	M. Gianni PERONA, Università degli Studi di Torino, Italie
	M ^{me} Cécile SOUDAN, EHESS (représentante ITA / CoNRS)
	M. Serge WOLIKOW, Université de Bourgogne, Dijon

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Thierry VERDIER

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Caroline MORICOT, Université Paris 1

M. François-Joseph RUGGIU, INSHS, CNRS



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

Le Centre d'histoire sociale du XXe siècle est issu du Centre d'histoire du syndicalisme fondé en 1966 par Jean Maitron. À compter de 1990, le Centre est devenu le Centre d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme. Il a accueilli les chercheurs CNRS du groupement de recherche (GRECO) « Travail et travailleurs ». Le Centre a élargi, ces deux dernières décennies, son domaine de compétences vers l'histoire sociale des représentations, celle des migrations, des conflits et des guerres, de l'action publique, de la ville contemporaine. Ce qu'enregistre sa dénomination actuelle.

Le centre est établi 9 rue Malher, 6e étage, 75004 PARIS

Équipe de Direction :

M. Michel PIGENET

M. Philippe Rygiel

Nomenclature AERES :

SHS6_1

Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	11	11	11
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	8	6	6
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	7	7	2
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3	3	3
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	3	3	3
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	32	30	25
Taux de producteurs	100 %		



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	56	
Thèses soutenues	28	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	3	
Nombre d'HDR soutenues	4	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	14	14



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

- Une équipe soudée, avec une bonne interaction entre les chercheurs, enseignants-chercheurs et ITA ;
- Un fort engagement des personnels administratifs au service de l'équipe ;
- Une synergie réelle entre les différents pôles et un élargissement à des thématiques nouvelles tout en gardant des recherches sur l'axe historique : les acquis historiques du centre (sur le mouvement social) n'ont pas été perdus, mais les questionnements ont été renouvelés ;
- Une taille raisonnable d'équipe au service d'une vraie culture propre ;
- Une ouverture sur la société (associations, syndicats, etc.) et une mission d'expertise, au service en particulier des collectivités territoriales ;
- Une bonne réactivité pour répondre aux appels d'offre et une capacité à tirer profit des montages de projet, même lorsqu'ils ne sont pas financés ;
- Un soutien affirmé des tutelles (Paris-I, CNRS)
- Le rapprochement avec l'IHTP bien anticipé ;
- Une bibliothèque alimentée par des acquisitions et des dons d'ouvrages récents ;
- Des archives nourrissant les recherches ;
- Le nombre et la qualité des séminaires ;
- Un bon suivi des doctorants et une attention portée à leur préparation à une carrière d'enseignant-chercheur ;
- L'obtention d'un Equipex.

Points à améliorer et risques liés au contexte

- Un trop faible espace qui ne permet pas aux chercheurs de se retrouver en dehors des séminaires et qui limite l'accès à la bibliothèque qui sert de lieu de réunion ;
- La démographie du centre qui implique de nombreux départs en retraite au cours du prochain contrat (en particulier des cinq professeurs d'université) ;
- Une trop faible incitation des doctorants à s'ouvrir sur des réseaux internationaux et à réfléchir à d'autres carrières possibles que celle d'enseignant ou d'enseignant-chercheur ;
- Un gonflement un peu artificiel du nombre des publications revendiquées par le Centre par des doublons et la prise en compte de travaux de chercheurs du deuxième cercle, alors même que la production en soi est déjà très abondante.



Recommandations

- Il est important de trouver des solutions pour augmenter les surfaces dévolues au CHS ;
- Il est nécessaire de veiller au remplacement des chercheurs et des enseignants-chercheurs dont le départ interviendra au cours du prochain contrat et à ce que l'installation sur le campus Condorcet ne nuise pas à l'unité de l'équipe telle qu'elle existe actuellement, en particulier pour le personnel chargé de la bibliothèque et des archives ;
- La réflexion sur un rapprochement, voire une fusion avec l'IHTP doit être poursuivie, d'autant plus que les deux centres sont l'un et l'autre appelés à s'installer sur le campus Condorcet en 2018 ;
- Les doctorants devront être mieux orientés pour leur insertion dans des réseaux internationaux.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le CHS est une unité de recherche extrêmement dynamique, dont la production scientifique est d'excellente qualité et qui a semblé extrêmement soudé et solidaire, dans toutes ses composantes. Ancré dans un passé qui fait l'identité du laboratoire (en témoignent les références à Labrousse, le fondateur, ou au « Maitron », instrument de travail indispensable pour tout travail sur le mouvement ouvrier), le CHS a su aussi se développer de manière cohérente en s'ouvrant à d'autres axes de recherches. Il se structurera en trois axes : Histoire sociale du politique dans les sociétés contemporaines ; Représentations : politiques, systèmes, relations ; Territoires de la ville contemporaine.

Le CHS a également initié et poursuivi les entreprises de numérisation de corpus tout en restant très attentif aux conditions d'accessibilité de ces patrimoines « vivants » (archives du CHS et mise en ligne du *Maitron*). Plusieurs bases de données - en particulier une iconothèque et une base de données des textes législatifs sur le logement - ont été réalisées et mises en ligne. Trois expositions virtuelles sont encore accessibles à partir du site du CHS. Le CHS offre au public une bibliothèque d'histoire sociale réputée, composée de 16 000 ouvrages spécialisés et rares, 2000 titres de périodiques, dont 200 vivants. La moindre de ses richesses n'est pas l'ensemble formé par plus de 3000 travaux inédits conservés depuis 1947 (mémoires de maîtrises et de masters, thèses) et les archives déposées par des acteurs du mouvement ouvrier ou syndical.

Avec 168 volumes publiés (monographie, ouvrages collectifs), 131 articles parus dans revues à comité de lecture et 310 chapitres d'ouvrages collectifs, la production est massive et de très bonne qualité. Il serait toutefois souhaitable, étant donnée la politique d'internationalisation clairement affichée par l'unité (séjours de plus de deux mois des chercheurs du CHS dans des universités étrangères, accueil de chercheurs étrangers et thèses en co-tutelle, insertion dans des réseaux internationaux et portage du projet HOPE) que cela se reflète dans les publications (seulement 8% en langue étrangère) ce qui implique un effort dans le financement des traductions.

Les chercheurs de l'unité sont également très présents dans le domaine de l'édition scientifique : ils participent aux comités de rédaction de 19 revues et de 10 collections. Mais là aussi, il s'agit de collections ou de revues françaises pour la très grande majorité.

Le CHS poursuit un travail régulier et indispensable d'organisation ou de participation aux séminaires, colloques, tables rondes autour de ses thèmes. De janvier 2007 à mai 2012, les membres permanents et les membres associés principaux du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle ont ainsi organisé ou co-organisé 56 colloques et journées d'études, souvent de caractère international, 25 séminaires réguliers, dont 24 actifs à ce jour, ouverts aux doctorants et aux étudiants de master de l'unité.

Le CHS produit donc beaucoup et très bien sur des créneaux précis et internationalement reconnus, au sein desquels il renforce une position de référence, en France comme en Europe mais aussi dans les Amériques et jusqu'en Chine. Cette indispensable internationalisation gagnerait à être mieux aidée par les tutelles, en particulier pour ce qui touche aux traductions : articles, site web, ouvrages etc.



Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Parmi les chercheurs de l'unité et les thématiques qu'ils couvrent, il va sans dire que le rayonnement dépasse le cadre français. Les recherches sur la colonisation, le genre, le travail ou encore la mémoire s'inscrivent dans des problématiques transnationales et supposent la mise en réseaux des recherches individuelles. La participation des membres du Centre à l'International Conference of Labour and Social History ou au réseau européen « Armed Forces and Colonization », leur présence comme directeur de collection au sein de grandes maisons d'éditions ou dans les comités éditoriaux de la plupart des grandes revues d'histoire contemporaine (19 revues scientifiques), sont des marqueurs de cette intégration.

Les chercheurs du centres sont régulièrement invités comme professeur ou chercheur invité à l'étranger (en particulier, pour des durées supérieures à 2 mois, au Canada, en Chine, aux USA, au Brésil, au Royaume-Uni, en Tunisie et en Australie). En sens inverse, le laboratoire héberge régulièrement des chercheurs confirmés et des doctorants étrangers.

Par ailleurs, un projet très novateur, MATRICE, s'effectue en collaboration avec différents partenaires européens et étatsuniens. L'écriture en anglais d'ouvrages, l'édition de livres dans des pays où le coût de la version française en limite la diffusion et les traductions participent également du rayonnement du laboratoire. Au regard de la taille de l'équipe, et des normes en SHS, la dynamique est incontestable. Cependant, et compte tenu justement de cette attractivité et de cette reconnaissance internationale, les membres du comité ont été surpris de ne pas retrouver la même ouverture chez les doctorants. Si bien évidemment les conditions mêmes de production du doctorat rendent difficiles la circulation et la participation des doctorants à des congrès européens et internationaux (sans parler des finances du laboratoire), il reste néanmoins surprenant de constater le manque d'intégration à des réseaux de doctorants à l'échelle européenne, qui se développent fortement, notamment autour des thématiques culturelles, genrées et coloniales.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Il s'agit à l'évidence d'un point fort de l'unité de recherche. Celle-ci a su concilier un héritage important, celui de l'ancien Centre d'Histoire du syndicalisme, avec un renouvellement des méthodes et une extension des domaines de compétences, tout en développant de fortes interactions avec son environnement, social, économique et culturel.

De ce point de vue, il faut souligner l'efficacité du centre de documentation qui met à la disposition de la communauté scientifique mais aussi de la société civile des fonds documentaires propres comprenant de nombreux fonds d'archives spécifiques ainsi qu'une bibliothèque spécialisée dont la numérisation est déjà bien engagée. De plus, l'existence de l'Equipex MATRICE, le seul actuellement validé pour les sciences historiques, contribue à assurer le rayonnement du Centre d'Histoire sociale comme point d'appui essentiel du passage de la discipline historique à l'ère du numérique.

A noter également l'importance des partenariats avec les organisations syndicales mais aussi le syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne, la ville de Paris ou encore les prolongements effectués dans l'expertise de l'aménagement de l'espace urbain. Il s'y ajoute le partenariat avec Médiapart pour la diffusion en particulier des initiatives vidéo du CHS. Celui-ci s'est aussi donné les moyens de répondre à ces collaborations.

La qualité des relations entretenues avec les partenaires non académiques a ainsi donné lieu à de nombreuses conventions et initiatives permettant de les concrétiser, en particulier à des ouvrages ou expositions, comme celle sur « Cent ans de logement social » organisée à Saint-Denis en 2012. Cela permet au CHS d'avoir une expertise reconnue aussi bien au niveau régional, que national et international, notamment en direction de l'Afrique francophone et de l'Amérique latine.

Le centre constitue ainsi un des piliers d'un nouveau réseau de recherche au niveau international en ce qui concerne l'histoire du travail et l'histoire ouvrière. Le rapprochement déjà bien engagé avec l'IHTP devrait aussi lui donner une reconnaissance renforcée en Histoire contemporaine. Cela lui permettra aussi de valoriser son influence sur les politiques publiques, dans la mesure où il bénéficie déjà d'une reconnaissance de son expertise pour les questions mémorielles.



La politique de diffusion-valorisation du CHS paraît donc déjà très bien engagée. Il conviendrait cependant de rendre plus lisible cette orientation en ce qui concerne notamment la campagne de numérisation des fonds d'archives. Il serait aussi souhaitable de définir plus précisément la place de l'Equipex MATRICE dans la politique d'interaction de l'unité avec l'environnement, social, économique et culturel et son articulation avec les différents pôles de l'unité de recherche.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le Centre d'Histoire Sociale du XX^e siècle est composé de 26 membres permanents titulaires (11 enseignants-chercheurs, 8 chercheurs, 6 ITA et 1 secrétaire de Paris I) auxquels s'ajoutent 1 ITA En CDD longue durée pour 3 ans et 7 ATER. Au delà de ce noyau, l'unité compte en outre 29 associés à titre principal, c'est-à-dire des collègues pour qui le CHS est l'unique ou le principal laboratoire de rattachement (il s'agit de retraités actifs, de jeunes docteurs n'ayant pas d'affection et de doctorants).

C'est donc une petite unité si on la compare à la plupart des UMR en SHS, mais cette taille réduite permet à ses membres une grande capacité de réaction et d'adaptation à l'évolution propre de l'unité et à l'évolution rapide de l'environnement de la recherche.

C'est une équipe soudée. On constate une bonne interaction entre les chercheurs, enseignants-chercheurs et ITA ainsi qu'un fort engagement des personnels techniques et administratifs, qui font preuve de compétences et de capacités de proposer et de gérer de nouveaux programmes au service de l'équipe (spécialement dans la gestion des archives de l'unité et de ses bases de données).

La tutelle Paris I a stabilisé les dotations récurrentes. Les soutiens de base au CHS s'élevaient à 17 000 euros en 2009, 26 000 euros en 2012 auxquels s'ajoutent environ 10 600 euros de BQR sur les cinq ans. Le budget général du CNRS, en revanche, n'a pas permis de maintenir le niveau du budget récurrent. Cette dotation pour le CHS a ainsi baissé de 10% en 2010 et 10% supplémentaires en 2011 (au total sur les cinq années l'apport du CNRS a diminué de 33 695 à 23 400 euros, alors que la contribution de l'Université Paris 1 dans la même période est montée de 17 000 à 25 000 euros). Toutefois, le CNRS a assuré le renouvellement des ITA partis en retraite (obtention notamment d'un poste d'IE par la procédure Noemi, qui va bientôt venir renforcer le laboratoire, notamment pour aider au montage de projets).

La direction du laboratoire a donc fait le choix de comprimer les frais généraux (en chiffres absolus, baisse de 50 % de 2009 à 2011) afin de préserver le soutien aux manifestations scientifiques et aux missions des chercheurs, le soutien à la bibliothèque et l'effort en matière numérique (+ 15 %). Elle veille par ailleurs à la réactivité du laboratoire en matière de montage de projets (ANR, etc.) et de suivi de ces projets, même s'ils ne sont pas acceptés.

Le CHS a su s'adapter, sous la direction de son actuel directeur, aux nouveaux modes de financement de la recherche, en se montrant très réactif à la recherche sur projets (ANR, ESF, Labex, Equipex etc). Le CHS est ainsi le seul laboratoire d'histoire à porter un Equipex (le programme Matrice, à la réussite duquel seront associées quasiment toutes les composantes du laboratoire). Le CHS a également contribué à la préparation de deux labex. Le premier - Dynamiques territoriales et spatiales - a été sélectionné par le jury international à l'issue de la seconde vague. Le second - Labor - ne l'a pas été, mais a nourri le DIM-Gestes qui, financé par la région Ile-de-France, réunit 32 laboratoires et plus de 200 chercheurs autour des thèmes « du travail et de la souffrance au travail ». Il faut ici saluer la capacité du laboratoire à « exploiter » les projets scientifiques qui n'auraient pas été retenus et à les faire se développer, ce qui traduit à la fois l'implication des chercheurs mais surtout la cohérence des projets avec les axes de travail du laboratoire.

La diversification des thématiques (en raison notamment de l'évolution de la pyramide des âges mais aussi de l'augmentation de la recherche sur projets) a précipité le réorganisation de l'administration du laboratoire.

Les tâches de direction sont désormais partagées par un directeur et un directeur adjoint. Un nouveau conseil de laboratoire de 15 membres a été constitué avec cette spécificité que chaque membre de ce conseil se voit confier des responsabilités précises (par exemple : Suivi de projet « Condorcet » ; événements et valorisation des activités ; accueil et intégration des nouveaux collègues ; relations et partenariats internationaux ; pôle éditorial ; liens avec les associés ; relations avec les autres laboratoires ; CNRS ; représentant des doctorants ; documentation, etc.). Ce conseil de laboratoire se réunit tous les mois. A cela s'ajoutent, à l'échelle de l'ensemble du laboratoire, une Assemblée Générale qui se réunit deux ou trois fois par an (où l'on débat la politique scientifique de l'unité et les relations de celle-ci avec ses tutelles et partenaires), l'organisation d'un séminaire doctoral, et, depuis 2010, d'un séminaire interne mensuel où tous les chercheurs et doctorants peuvent intervenir.



Cependant, la diffusion de l'information scientifique sur le site web ne compense qu' en partie la difficulté de les réunir tous dans le siège de l'unité, car la vie du CHS est fortement entravée par un manque cuisant de locaux. Ce problème est d'une acuité telle qu'il est inconcevable d'attendre 2018 et le redéploiement du CHS sur le futur Campus Condorcet.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le CHS est la principale équipe d'accueil, avec 75 % des inscrits, du Master Histoire des sociétés occidentales, la plus importante formation de second cycle de l'UFR d'histoire de Paris-I. Elle adosse l'Ecole Doctorale 113 (Histoire doctorale d'histoire de Paris 1).

Les chercheurs du Centre encadrent de nombreuses thèses, certains d'entre eux en dirigeant un nombre important, mais le CHS appliquera les nouvelles dispositions de Paris-I concernant la limitation du nombre de doctorants par encadrant.

Les doctorants de l'unité (28 thèses soutenues de 2007 à 2012, 56 étudiants inscrits en 2012) sont associés au fonctionnement de l'unité. Ils élisent un représentant permanent au conseil de laboratoire, sont invités aux assemblées générales, aux séances du séminaire interne où ils interviennent et ont leur propre page sur le site du laboratoire. Un séminaire doctoral favorise les échanges scientifiques entre doctorants. Le CHS informe aussi les doctorants des procédures qu'ils auront à suivre pour postuler à des emplois d'enseignant-chercheurs (qualification par le CNU...).

Les liens avec les activités du centre subsistent après l'achèvement de la thèse : les docteurs ayant préparé leur thèse au sein du CHS peuvent, aussi longtemps qu'ils ne s'insèrent pas dans un autre laboratoire, rester rattachés au CHS. Au sein du conseil de laboratoire une maître de conférences, est chargée des relations avec les doctorants. Il s'agit d'une nouveauté, dont l'impact reste difficile à mesurer.

60 % des doctorants, en incluant les enseignants du secondaire, peuvent être considérés comme bénéficiant d'un financement.

Les doctorants semblent satisfaits de ce que leur apporte le Centre. Ils ont le sentiment que leur recherche est convenablement suivie. Beaucoup de sujets de thèse donnés étant sur la France, voire sur la région parisienne, et nécessitant essentiellement le recours à des archives parisiennes, le budget alloué pour les aides aux étudiants semble suffire. Le CHS sert de guichet unique, l'école doctorale versant au budget sa part d'aide aux doctorants. Ce procédé simple satisfait les doctorants. En l'absence d'enseignements spécifiques pour doctorants organisés par l'école doctorale de Paris-I, les doctorants assistent pour leur parcours doctoral aux très nombreux séminaires organisés par le CHS. Les doctorants regrettent toutefois que l'exiguïté des locaux interdise des contacts plus fréquents entre eux.

On peut toutefois regretter que les doctorants ne soient pas suffisamment avertis des possibilités d'insertion dans d'autres métiers que celui d'enseignant-chercheur avec une thèse en histoire – mais cela est tout autant de la responsabilité de l'ED de Paris-I que du CHS – et que, comme mentionné plus haut, les doctorants soient insuffisamment intégrés dans des réseaux européens.



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le CHS propose pour le prochain quadriennal une stratégie ambitieuse et cohérente. Un redéploiement en trois axes de recherches dotés de manière similaire par les fonds propres du laboratoire (Histoire sociale du politique dans les sociétés contemporaines ; Représentations : politiques, systèmes, relations ; Territoires de la ville contemporaine). Ces axes travaillent de manière complémentaire, renforcée par des axes transversaux (le genre, le travail (work), la mémoire). Une politique dynamique de financement sur projets, un engagement fort dans des politiques documentaires modernes, une internationalisation accrue complètent ce dispositif déjà bien commencé entre 2007 et 2012.

Il faut toutefois signaler ici certains écueils qui, s'ils ne sont pas pris en considération, pourraient mettre en jeu l'activité de cet excellent laboratoire.

1) Les dotations financières. A ce jour, la baisse de la dotation financière du CNRS a été en partie compensée par les dotations de Paris-I. Par ailleurs, l'extension nécessaire et bienvenue du périmètre d'activités (domaines d'activité, mises en réseaux, internationalisation) du CHS a reposé sur une nouvelle répartition des dépenses ainsi que, dans une moindre mesure, sur les fonds des appels à projets. Le déséquilibre entre les fonds propres et les financements obtenus par des appels à projets n'a pas, et il faut le saluer très clairement, impliqué de rupture, déséquilibres ou conflits au sein du CHS. Il faut imputer cela à la transparence de la gouvernance, à une solidarité réelle entre les chercheurs et le personnel administratif, à l'implication scientifique de tous dans les projets collectifs.

2) La structure démographique. Les responsables du CHS ont attiré fortement l'attention des membres du comité de visite sur le fait que d'ici la fin du prochain quinquennal, la totalité des 5 professeurs d'université de l'unité feront valoir leurs droits à la retraite, de même que 1 des 4 DR en exercice, 2 des 4 CR et 1 des deux IE. La dynamique de recherche du laboratoire peut en être durablement affectée si aucun remplacement n'est assuré, en enseignants chercheurs, en chercheurs, ou en IE. Il faut ici pallier à ce déséquilibre annoncé et envisager des recrutements permettant de maintenir une réelle mixité entre personnels CNRS et universitaires.

3) Les locaux. Il s'agit là d'un thème récurrent dont les membres du comité de visite ont pu observer le bien-fondé. L'exiguïté des bureaux, l'usage multifonctionnel de la bibliothèque de recherche (salle de réunion, de séminaire etc), la perte du local de Tolbiac, etc., rendent tout véritable fonctionnement en laboratoire de recherche extrêmement difficile. Un premier horizon, 2016, semble envisageable avec la libération de quelques bureaux dans l'immeuble de la rue Malher. Mais c'est surtout le déménagement sur le site de Condorcet qui apparaît tout à la fois comme une solution en termes d'espace, soulevant toutefois de nouveaux problèmes quant au devenir et à l'organisation de la très riche bibliothèque de recherche et des fonds d'archives propres au CHS.

4) Les politiques documentaires. Le CHS s'est engagé tôt dans des politiques documentaires (numérisation des inventaires d'archives, participation au projet HOPE, etc.). Ces initiatives, nécessaires, ont pu être financées par des appels à projet (ANR Corpus, par exemple). Mais une fois la partie financée ainsi achevée, il est nécessaire que le relai - au moins matériel, c'est-à-dire l'entretien des bases de données, leur éventuelle migration, etc) soit assuré par des organismes dédiés, à des coûts raisonnables, par exemple dans le cadre de l'IR corpus/adonis. Sinon, le risque est de voir ces bases documentaires « mourir » à petit feu, sans aucun bénéfice ou retour sur investissement pour la communauté scientifique. Tout le talent, la bonne volonté ou l'enthousiasme des concepteurs et réalisateurs ne sauraient suffire.

5) Il faut enfin mentionner un point qui a été abordé à plusieurs reprises et qui, aux yeux des membres du CHS - à tous les niveaux- semble constituer une possible solution : un renforcement scientifique, une logique territoriale et un moyen de pallier les déséquilibres démographiques prévisibles. Il s'agit du déménagement sur le site Condorcet assorti d'un rapprochement institutionnel avec l'IHTP (sous une forme qui reste à définir). Si ce rapprochement est appuyé par les tutelles dans un esprit de mise en commun de forces vives, il s'agit là d'une solution que le Comité trouve intéressante et porteuse.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : 08 février 2013 : 10h00

Fin : 08 février 2013 : 18h30

Lieu de la visite : CHS

Adresse : 9 rue Malher, 6e étage, 75004 Paris

Déroulement ou programme de visite :

- 10 h 00 - 10 h 45 : réunion entre les membres du comité d'experts (à huis clos)
- 10 h 45 : visite des locaux
- 11 h 00- 12 h 30 : rencontre avec le directeur de l'unité de recherche et ses collègues (présentation du bilan et orientations du projet scientifique développé par le laboratoire depuis la dernière évaluation).
- 12 h 30 - 14 h 00 : rencontre avec les responsables d'axes thématiques (exposés des thématiques, travaux en cours, modifications d'axes, production scientifique, rayonnement international, etc.). A l'issue de cette rencontre, un temps est réservé à la présentation du projet scientifique.
- 14 h 00 - 14 h 30 : Pause repas sur place (comité d'experts)
- 14 h 30 - 15 h 30 : rencontre avec les tutelles (situation de l'unité de recherche dans une stratégie d'établissement, de site, de réseau, etc. ; situation de l'unité dans les engagements des tutelles dans le domaine des shs, soutiens et personnels, etc.)
- 15 h 30 - 16 h 30 : rencontre avec les doctorants (à huis clos) représentant différentes thématiques et suivis par différents directeurs d'étude
- 16 h 30 - 17 h 30 : rencontre avec les personnels administratifs de l'unité de recherche, ou mis à disposition de l'unité de recherche
- 17 h 30 - 18 h 30 : réunion entre les membres du comité d'experts (à huis clos)



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

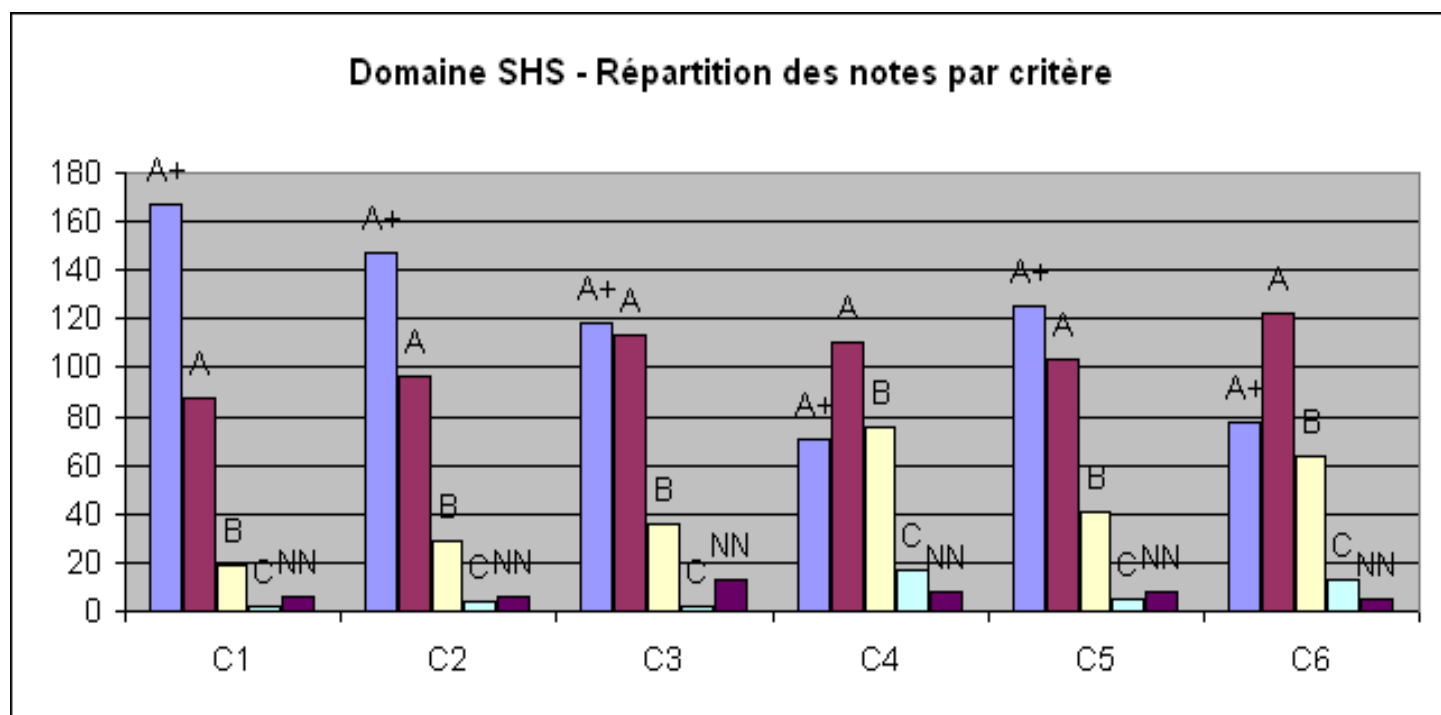
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles



U – PANTHÉON - SORBONNE –
UNIVERSITÉ PARIS 1

Paris, le 25 avril 2013

SERVICE de la RECHERCHE et des PUBLICATIONS

12, place du Panthéon – 75231 Paris cedex 05

☎ 01 44 07 77 08

☎ 01 44 07 78 84

E-mail : rechup1@univ-paris1.fr

Monsieur Pierre GLAUDES

Directeur de la section des unités de recherche
de l'AERES

20, rue Vivienne

75002 PARIS

Nos Réf. : IG/PLBC/2013/N° 380

Objet : Réponse au rapport du comité de visite – UMR 8058 – Centre d'histoire sociale du XXème siècle

Monsieur le Directeur,

L'Université a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité d'experts lors de la visite AERES de l'UMR 8058 Centre d'Histoire sociale du XXème siècle le 8 février 2013. Avec l'UMR, elle remercie le comité de visite pour son travail d'évaluation les préconisations qu'il a formulées.

L'équipe de direction du Centre d'Histoire du XXe siècle (UMR 8058) a pris connaissance avec le plus grand intérêt et beaucoup de satisfaction du rapport d'évaluation du comité présidé par le Professeur Philippe Nivet. Par-delà l'exactitude du compte rendu de la visite et des échanges auxquels celle-ci a donné lieu, le document synthétise un ensemble d'appréciations encourageantes et de recommandations dont nous tirerons le meilleur parti. Tel avait été le cas à l'issue de la précédente visite qu'il s'agisse de la cohésion interactive des différentes composantes de l'unité, de la synergie de ses pôles, de la réactivité aux appels d'offres ou du mode collégial de gouvernance pointés par le comité.

Pour l'avenir, nous sommes sensibles à la compréhension argumentée envers la « stratégie ambitieuse et cohérente » du Centre, dont le rapport rejoint les analyses, le positionnement et les anticipations (redéfinition dans la complémentarité du contour des pôles, « politique dynamique de financement sur projets », « politiques documentaires modernes », « internationalisation accrue »). Tout, cependant, ne relève pas du CHS dont le projet ne saurait être pénalisé par les incertitudes qui pèsent sur les conditions financières, de recrutements et de locaux de la pleine réussite du prochain quinquennat d'un « excellent laboratoire ». En le soulignant en ces termes, le comité nous apporte un précieux soutien en vue des futurs dialogues de gestion avec nos tutelles qui, le 8 février, ont-elles-mêmes réitéré leur appui à l'unité.

Nous prenons bonne note des remarques concernant l'amélioration ultérieure du taux de publications à l'étranger, objectif conforme à la politique d'internationalisation du CHS mise en œuvre et réaffirmée. En ce domaine aussi, cet effort sera d'autant plus efficace qu'il croisera ceux des divers acteurs de la recherche et de l'édition scientifique.

Nous partageons également l'invitation à mieux intégrer l'Equipex Matrice dans l'ensemble des activités du laboratoire, souci présent dès le montage du projet, dont le rapport signale qu'il reste unique pour les sciences historiques. En témoignent la place faite aux travaux sur les processus de construction et d'usages des mémoires, l'un des 5 thèmes majeurs du CHS, mais encore la participation, dès maintenant, de chercheurs des différents pôles aux activités de Matrice, la réflexion engagée quant à la mobilisation progressive des outils expérimentés dans le cadre de l'Equipex, en relation avec le programme interne de sensibilisation aux outils et enjeux du numérique.

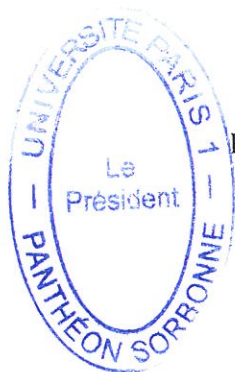
En prévision de l'évaluation finale, nos observations critiques portent sur deux points du rapport.

- Le premier en importance renvoie à la situation des doctorants et des jeunes docteurs dont le rapport souligne à plusieurs reprises (p. 5, 6, 8 et 10) un double défaut d'insertion dans les réseaux internationaux et les « autres métiers que celui d'enseignant-chercheur ». En l'état, ces remarques sur un aspect essentiel de l'activité de l'unité en matière de formation à la recherche par la recherche nous semblent mériter discussion.
 - L'évaluation de l'ouverture internationale des doctorants gagnerait à prendre en compte le sens des évolutions intervenues pendant le quadriennal qui s'achève. Ainsi la proportion des cotutelles internationales a-t-elle doublé depuis 2007, pour atteindre aujourd'hui 12,5 % des thèses en cours en 2012 (12,9 % en 2013). Cette augmentation est allée de pair avec une extension géographique vers le Brésil et le Canada, tandis que nous élargissons le nombre de nos doctorants de nationalité étrangère (allemande, belge, luxembourgeoise, russe, brésilienne, canadienne et chinoise). Si nul ne songe à contester la marge de progression encore possible, nous regrettons que le renforcement réalisé soit passé sous silence.
 - Les précédentes données ne suffisent pas à rendre compte de la réalité d'une ouverture que traduit mieux la liste des sujets des thèses qui, pour 25 % d'entre elles en 2012 (27,4 % en 2013), ont un terrain extérieur à la France ou traitent de pratiques et de relations internationales. Ces recherches impliquent une mobilité multiforme que le laboratoire encourage au moyen des crédits alloués aux missions à l'étranger (7 314,95 euros pour la période 2007-2012, soit 23 séjours dans 14 villes de 9 pays), par l'information diffusée ou l'appui donné aux candidats à des bourses de séjour et à la participation à nos colloques internationaux, voire à leur organisation (cf. celui récemment tenu sur les mobilités académiques internationales...). Pour partie liées au partenariat entretenu par l'Ecole doctorale avec l'Université Goethe de Francfort depuis 2010 et avec l'Université de Sao Paulo depuis 2012, ces initiatives procèdent aussi des coopérations internationales propres de l'unité. De ce point de vue, il serait regrettable que l'absence le 8 février dernier, pour cause de travaux hors de nos frontières, des doctorants les plus engagés à l'étranger, précisément ait pu fausser la perception des réalités du laboratoire.
 - S'agissant de l'information donnée sur les horizons professionnels ouverts par une thèse en histoire, elle constitue, en dehors de celle fournie par les directeurs de thèse et l'Ecole doctorale, l'un des thèmes régulièrement abordés lors des séances du séminaire mensuel des doctorants qu'animent pas moins que 3 chercheurs (2 DR et 1 CR), indice de l'intérêt que nous lui accordons. Ajoutons qu'en sa qualité de laboratoire d'intervention et d'expertise comme du fait de ses terrains privilégiés de recherches, le CHS accueille de longue date des doctorants dont les profils sociologique et générationnel sont plus variés qu'à l'ordinaire, du normalien à l'ingénieur ou au médecin retraité, en passant par l'enseignant du secondaire et le syndicaliste.
 - Que la formation à la recherche par la recherche débouche sur l'accession-promotion aux métiers de la recherche nous semble moins la preuve de l'étroitesse des horizons ouverts que de l'excellence des travaux ainsi reconnus par la communauté scientifique. Autre chose serait une invitation à ne pas relâcher l'effort d'information sur la diversité des voies postdoctorales. Quoi qu'il en soit, on ne saurait juger de la réalité de cette préoccupation, présente dès le niveau du master, à l'aune des seules statistiques d'insertion professionnelle, par ailleurs satisfaisantes au regard de ce que l'on sait du devenir des doctorants en SHS. Sur les 25 des 28 nouveaux docteurs de la période 2007-2012 pour lesquels nous disposons

de renseignements, 6 sont déjà enseignants-chercheurs titulaires, dont 4 à l'étranger, 2 sont ATER et 1 PRAG. Huit autres, professeurs du secondaire lors de leur inscription en thèse, le sont encore, mais participent aux difficiles concours de recrutement des universités et du CNRS. Pour les 6 derniers, la thèse d'histoire a favorisé l'accès à un emploi dans les médias ou le déroulement de carrière de cadre de la fonction et des services publics. Deux étaient retraités au moment de la soutenance.

- Une seconde série d'observations a trait au reproche de « gonflement un peu artificiel » du nombre des publications du Centre (p. 5) qui, ainsi formulé, paraît pour le moins excessif.
 - La présentation d'une production que le rapport estime « en soi déjà très abondante » n'était pas chose simple. Ainsi avons-nous privilégié, à partir des listes communiquées par nos collègues, le classement des publications selon les catégories préconisées par l'AERES sans toujours échapper, nous en convenons, aux aléas du copié-collé. Le regroupement par pôle a pu aussi souffrir de la difficulté inhérente aux appartenances internes multiples de nos chercheurs et de la transversalité des questions abordées. Force est de reconnaître que des doublons persistent, cependant que certaines rééditions sont, à tort, comptées séparément. Ces erreurs revêtent toutefois un caractère assez résiduel pour ne pas affecter le total de nos publications effectives qui demeure supérieur à 700.
 - Nous tenons pour pertinente, en revanche, la distinction établie entre les ouvrages dirigés par nos collègues et les introductions ou les chapitres dont ils sont les auteurs. Ne pas le faire serait méconnaître la réalité du travail éditorial de direction de publications.
 - Nous ne comprenons pas, enfin, la critique émise à l'encontre de « la prise en compte de travaux de chercheurs du deuxième cercle », en fait des doctorants et des associés, souvent de jeunes docteurs, du laboratoire qui, à la date des publications signalées, n'appartenaient à aucune autre unité. Ne pas les recenser équivaudrait à masquer une part notable de la dynamique de recherche d'un Centre attentif à encourager la participation de ses doctorants et de ses docteurs non membres titulaires à ses initiatives scientifiques et à leur valorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président

Ph. Boutry
Philippe BOUTRY